

12.1 Monnaie - Crédit

À la fin 2011, l'endettement des **agents non financiers (ANF) résidents** atteint 4 154,1 milliards d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2010. L'accélération de l'endettement des **administrations publiques** et des **sociétés non financières (SNF)** l'emporte sur le fléchissement de la croissance de la dette des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

L'accroissement des crédits consentis à l'ensemble des ANF ralentit sur un an (+ 3 % après + 4 % en 2009). La croissance reste vive pour les crédits aux ménages et aux ISBLSM (+ 5 %), du fait du dynamisme des prêts à l'habitat. Après une année en contraction et une autre en croissance très modérée, l'encours des prêts aux sociétés non financières est dynamique en 2011 (+ 3 %). Cette progression est tirée par la reconstitution des stocks amorcée en début d'année ainsi que la reprise de l'**investissement**. Toutefois il est en légère diminution, pour la seule catégorie des grandes entreprises, par les émissions de titres. À l'inverse, les autres entreprises voient leurs crédits bancaires augmenter plus fortement que la moyenne. L'encours de crédits au SNF représente plus de deux fois celui des émissions de titres de créance.

De leur côté, les administrations publiques procèdent à des remboursements nets d'une partie de leurs crédits bancaires en 2011 et intensifient leurs émissions de titres de

créance dans un contexte de taux historiquement bas. Au total, la croissance de l'encours de titres de créance émis par les ANF résidents s'accélère et finance principalement les administrations publiques dont les émissions s'élèvent en 2011 à 1 471 milliards d'euros et représentent 78 % de l'ensemble de l'endettement de marché des ANF résidents.

Après avoir connu une phase de redressement durant la seconde moitié de l'année 2010 et au premier semestre 2011, le taux de croissance annuel de l'**agrégat monétaire M3** de la zone euro revient fin 2011 à + 1,5 % retrouvant quasiment son niveau de fin 2010. La contribution française à l'agrégat européen croît de 3 % en 2011, en net ralentissement par rapport à sa forte reprise de l'année précédente. Les modifications intervenues dans les rémunérations des différents types de placements ont influencé les évolutions respectives des différentes composantes de M3, dans la zone euro comme en France. La hausse de la rémunération des dépôts à court terme inclus dans M2-M1 a relancé leur croissance. En France, les encours de livrets progressent vigoureusement à la suite des deux hausses du taux du livret A intervenues en février et en août, répercutées sur les livrets ordinaires. De leur côté, les SNF privilégient les **dépôts à terme**, mieux rémunérés que les **organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)** monétaires, pour placer leurs excédents de trésorerie. ■

Définitions

Agents non financiers (ANF) résidents : ensemble regroupant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières et les administrations publiques.

Agrégats monétaires (M1, M2, M3) : recensent les avoirs financiers les plus liquides des agents non financiers de la zone euro. L'agrégat M1 est composé des moyens de paiements (dépôts à vue et billets et pièces). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments négociables détenus sur des institutions monétaires (notamment titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôts).

Dépôt à terme : dépôt de fonds sur une durée et avec un taux d'intérêt déterminés à l'avance.

Dépôt à vue : dépôt de fonds dont la disponibilité est immédiate. Il peut être rémunéré. Un compte courant est un dépôt à vue.

Administrations publiques, investissement ou formation brute de capital fixe (FBCF), organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), sociétés non financières (SNF) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, édition 2012.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2012.
- *Bulletin de la Banque de France*, n° 189, 3^e trimestre 2012.
- *Bulletin de la Banque de France*, n° 187, 1^{er} trimestre 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Endettement des agents non financiers en 2011

en fin de période en milliards d'euros

	Encours brut	11/10 en %
Endettement des agents non financiers	4 154,1	5,9
Ménages et ISBLSM ¹	1 117,1	4,8
Sociétés non financières	1 320,0	4,7
Administrations publiques ²	1 717,0	7,7
Crédits auprès des Institutions financières³	2 234,0	3,1
Ménages et assimilés	1 117,1	4,8
Sociétés non financières	914,6	3,0
Administrations publiques	202,3	-4,1
Dépôts au passif du Trésor⁴	30,1	29,7
Financements de marché	2 003,7	9,1
Sociétés non financières	405,4	8,6
Titres de créance à court terme	20,3	21,0
Titres de créance à long terme	385,1	8,0
Administrations publiques	1 471,2	9,2
Titres de créance à court terme	226,0	6,6
Titres de créance à long terme	1 245,2	9,7

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2005.

Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

glissement annuel de déc. à déc. en %

	2008	2009 (r)	2010 (r)	2011
M1				
Zone euro ¹	3,5	12,2	4,4	1,7
France (contribution)	0,2	6,5	7,2	3,8
M2				
Zone euro ¹	8,4	1,6	2,3	1,8
France (contribution)	8,1	0,0	7,4	3,5
M3				
Zone euro ¹	7,6	-0,3	1,7	1,5
France (contribution)	5,3	-4,1	6,6	3,0
Crédits au secteur privé				
Zone euro ¹	5,8	-0,1	1,9	1,1
France ²	7,0	-0,6	5,0	2,4

1. Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

2. Crédits consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques.

Source : Banque de France.

Dépôts et dépôts à terme

encours fin de période en milliards d'euros

	2009	2010	2011
Dépôts à vue	513,7	555,1	585,1
dont : ménages	262,4	278,4	284,4
sociétés non financières	167,0	182,5	203,3
Comptes sur livret	501,1	518,8	559,3
dont : livrets A et bleus	183,4	193,5	214,7
livrets soumis à l'impôt	146,5	159,8	179,7
Dépôts à terme de 2 ans ou moins	131,3	133,4	150,9
Dépôts à terme de plus de 2 ans	362,4	377,0	483,7
dont ménages	241,4	248,0	259,0
dont plans d'épargne logement	173,8	182,3	186,6

Source : Banque de France.

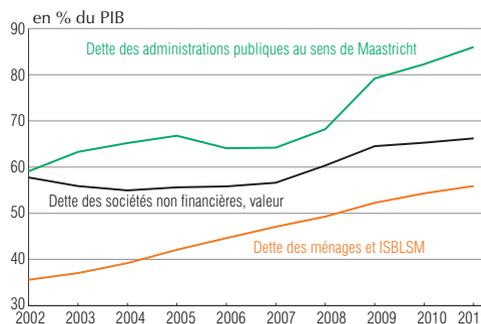
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours fin de période en milliards d'euros

	2009 (r)	2010 (r)	2011
Crédits des institutions financières monétaires			
Secteur privé	1 827,5	1 930,6	2 016,3
Administrations publiques	196,1	214,8	195,1
Total	2 023,6	2 145,4	2 211,4
Évolution en %	0,5	5,2	1,9
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	500,1	525,0	547,1
Trésorerie	185,7	179,7	187,5
Autres objets	83,5	76,1	81,2
Total	769,3	780,8	815,9
Évolution en %	-1,2	1,2	4,4
Crédits aux ménages			
Habitat	737,6	796,6	843,2
Trésorerie	152,9	154,7	149,3
Autres objets	84,2	87,1	90,5
Total	974,7	1 038,4	1 083,1
Évolution en %	4,0	6,6	4,9

Source : Banque de France.

Ratios de dette des agents non financiers de 2002 à 2011



Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2005.

Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

taux moyen annuel en %

	1999	2010	2011
France			
Court terme	2,93	0,75	1,38
Long terme	4,62	3,11	3,32
Zone euro			
Court terme	2,93	0,75	1,38
Long terme	4,66	3,79	4,31
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	0,78	0,94
Long terme	5,06	3,53	3,01
États-Unis			
Court terme	5,37	0,50	0,43
Long terme	5,73	3,22	2,79
Japon			
Court terme	0,24	0,30	0,35
Long terme	1,75	1,18	1,12

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.